



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

5^{ème} séance du mardi 19 novembre 2019

Présidence de Mme Eliane Aubert, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Fabrice Moscheni et consorts « *Ouvrons le Journal de la Ville de Lausanne à la pluralité des opinions* » ;
- ouï la discussion préalable ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi dix-neuf novembre deux mil dix-neuf.

La présidente :



Le secrétaire :